

## Rapport municipal intermédiaire 2013 au Conseil communal

présentant

l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2012

Date proposée pour la séance de Commission :

**Mercredi 4 décembre 2013 à 18h00**  
**Castelmont, salle 3**

Délégué de la Municipalité : Alain Gillièron

Prilly, le 12 novembre 2013

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En application de l'article 62, alinéa 5, du Règlement du Conseil communal de Prilly, la Municipalité présente ci-après l'état de traitement des motions et postulats ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2012 et n'ayant pas encore fait l'objet d'une réponse définitive.

**Postulat, déposé le 19.02.2007, de M. le Conseiller J.-P. Rosset**

*"Carrefour Fleur-de-Lys : dangerosité sur la jonction rte de Neuchâtel/ch. de la Fleur-de-Lys"*

Comme indiqué dans le rapport intermédiaire 2012, les discussions entre les différents partenaires se sont déroulées en 2013 pour finaliser ce projet. Celui-ci a été mis à l'enquête par l'OFT (Office Fédéral des Transports) durant cet automne. La Compagnie du LEB (Lausanne-Echallens-Bercher) doit maintenant répondre aux quelques oppositions d'ici la fin de l'année 2013. Pendant le 1er trimestre 2014, les soumissions devraient être reçues par le LEB afin de présenter un préavis au Conseil communal dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 et pouvoir ainsi débiter les travaux à la fin de l'été 2014.

**Postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor**

*"Etude des besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier de ses lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire), de la Commune de Prilly, comprenant notamment : une étude de la faisabilité de la création d'un centre de vie infantine supplémentaire pour les 0-5 ans et une étude de la faisabilité de la création d'un concept prilléran de l'Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS) pour les 5-12 ans"*

Il sera répondu à ce postulat ainsi qu'au postulat PO 5-2009 et au postulat PO 7-2010 par le biais d'un troisième préavis, suivant les préavis N° 1-2013 et 17-2013, qui sera présenté au Conseil communal début 2014. De plus, le Service d'Accueil de la petite enfance est en train de préparer un questionnaire qui sera envoyé aux parents d'enfants scolarisés à Prilly, afin d'étudier les besoins de prise en charge parascolaire.

**Postulat PO 3-2008 de M. l'ex-Conseiller S. Birrer**

*"Pour une dynamisation du Centre de Prilly"*

La réflexion sur le réaménagement du centre de la Ville de Prilly sera reprise au printemps 2014 dès la mise en exploitation complète et définitive du nouveau centre commercial et de la nouvelle place du marché. L'avancée du concept BHNS aura également des incidences sur d'éventuels futurs projets.

**Postulat PO 4-2008 de M. l'ex-Conseiller A. Bellon**

*"Pour un plan d'action communal en faveur du sport"*

Sans «dégager en corner» une nouvelle fois la réponse à ce postulat visant à la mise en place d'un plan d'action communal en faveur du sport, la Municipalité demande encore un peu de patience au Conseil communal et répondra à cet objet, cette fois-ci sans possibilité de se défilier, dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2014. Un nouveau report engendrerait un carton rouge sans doute mérité...

**Postulat PO 7-2008 de M. le Conseiller S. David**

*"Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'OPB (Ordonnance sur la protection contre le bruit) et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit"*

Ainsi que mentionné dans le rapport intermédiaire 2012, ce dossier sera empoigné en 2014.

**Postulat PO 8-2008 de Mme l'ex-Conseillère E. Carnevale**

*"Pour un rafraîchissement de la piscine de la Fleur-de-Lys"*

Après l'acceptation des préavis N°s 2-2013 et 12-2013, le projet de construction des nouveaux vestiaires, des locaux administratifs et de l'appartement de service de la piscine de la Fleur-de-Lys est en cours de réalisation. La demande de crédit d'ouvrage sera déposée lors du premier Conseil communal de 2014.

Après l'acceptation du préavis N° 8-2013, le projet de réfection des bassins et des installations techniques est en cours de réalisation. La demande de crédit d'ouvrage sera également déposée lors du premier Conseil communal de 2014.

Après la reconstruction du restaurant, ces deux objets marqueront la fin de la phase de rénovation du site de la piscine de la Fleur-de-Lys, répondant ainsi au postulat PO 8-2008.

**Postulat PO 5-2009 de M. le Conseiller F. Deillon**

*"L'accueil des petits, une solution au sein de la famille"*

Voir la réponse ci-dessus pour le postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor et le postulat PO 7-2010.

**Postulat PO 6-2010 de Mme la Conseillère J. Monney et consorts**

*"Pour un service de vélos en libre-service à Prilly"*

Les différents PPA de Malley-gare, actuellement en cours de préparation, intégreront un concept de vélos en libre-service et permettront de poursuivre la réflexion sur l'ensemble du territoire prilléran.

**Postulat PO 7-2010 de Mme l'ex-Conseillère I. Isoz**

*"Développement des possibilités d'accueil pour la petite enfance à Prilly"*

Voir la réponse ci-dessus pour le postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor et le postulat PO 5-2009.

**Postulat PO 8-2010 de MM. les Conseillers M. Mattia et J. Mrazek**

*"Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain"*

Comme déjà indiqué en 2013, diverses actions sont envisagées afin de répondre à cette thématique. En 2013, 2 ruches ont été installées avec succès sur le toit du collège de l'Union, la première récolte ayant dépassé les attentes tant en quantité qu'en qualité. Forte de cette expérience, la Municipalité souhaite en installer deux supplémentaires sur le toit du collège du Grand-Pré. Dans un autre registre, la prairie fleurie du Château sera prochainement valorisée afin de permettre aux citoyens de mieux se l'approprier. Enfin, l'intégration de tranchées vertes sera étudiée dans le cadre de la révision ou de la création de nouveaux plans partiels d'affectation.

**Postulat PO 10-2010 de Mme la Conseillère P. Clivaz Luchez et consorts**

*"Construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly"*

et

**Postulat PO 11-2010 de Mme la Conseillère I. Aparicio et consorts**

*"Pour des logements subventionnés à Prilly"*

Dans chaque nouveau plan de quartier, une discussion sera initiée entre la Ville et les partenaires propriétaires pour intégrer, autant que faire se peut, ce genre de logements. Première étape en 2014 : Corminjoz-Nord.

Pour ce qui est de la création d'appartements subventionnés, la Ville intégrera cette réflexion lors du développement de la parcelle communale de Corminjoz et dans le cadre de la gestion des immeubles de sa SI communale.

**Postulat PO 1-2011 de Mme l'ex-Conseillère communale A. Bourquin Büchi**

*"Afin de soutenir une économie de proximité, et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit"*

La position municipale sur cet objet interviendra dans le courant du deuxième semestre 2014.

**Postulat PO 2-2011 de M. le Conseiller M. Mattia**

*"1'000'000 de kWh verts par an"*

La partie mini-hydraulique ayant déjà été étudiée et jugée non rentable, c'est sur le volet de l'énergie photovoltaïque que le service Energie & Environnement travaille. Une étude des toitures des bâtiments communaux a été faite et un préavis pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur 4 premiers bâtiments est actuellement à l'étude, préavis qui sera déposé courant 2014.

**Motion M 2-2011 de M. l'ex-Conseiller S. Birrer et consorts**

*"Demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible"*

Tout en estimant que le site internet actuel de la Ville de Prilly, ainsi que le Prill'héraut mensuel remplissent correctement leur mission d'information, le Service informatique et la Municipalité se pencheront au printemps 2014 sur ce sujet pour envisager diverses améliorations.

**Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

**Le Conseil communal de Prilly**

- vu le rapport municipal intermédiaire 2013,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide**

de prendre acte du présent rapport municipal intermédiaire portant sur le postulat, déposé le 19.11.2007, de M. le Conseiller J.-P. Rosset, le postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor, le postulat PO 3-2008 de M. l'ex-Conseiller S. Birrer, le postulat PO 4-2008 de M. l'ex-Conseiller A. Bellon, le postulat PO 7-2008 de M. le Conseiller S. David, le postulat PO 8-2008 de Mme l'ex-Conseillère E. Carnevale, le postulat PO 5-2009 de M. le Conseiller F. Deillon, du postulat PO 6-2010 de Mme la Conseillère J. Monney et consorts, du postulat PO 7-2010 de Mme l'ex-Conseillère I. Isoz, du postulat PO 8-2010 de MM. les Conseillers M. Mattia et J. Mrazek, du postulat PO 10-2010 de Mme la Conseillère P. Clivaz Luchez et consorts, du postulat PO 11-2010 de Mme la Conseillère I. Aparicio et consorts, du postulat PO 1-2011 de Mme l'ex-Conseillère communale A. Bourquin Büchi, du postulat PO 2-2011 de M. le Conseiller M. Mattia et de la motion M 2-2011 de M. l'ex-Conseiller S. Birrer et consorts.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2013.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet